

UNE TERRE D'ACCUEIL DE RÉFUGIÉS

Région de Bogandé

Deux recherches complémentaires sont effectuées au tournant des années 1970 dans la région de Bogandé, dans le cadre des activités du Centre de l'ORSTOM (devenu IRD) à Ouagadougou. Menée par J. Sénéchal, l'une est consacrée avant tout au peuplement de la région, à l'organisation et au fonctionnement de la société Gourmantché. Faite sous notre responsabilité, l'autre est focalisée sur les formes contemporaines d'une immigration Mossi; elle a fait l'objet d'une note demeurée inédite, mais dont quelques éléments sont intégrés dans un document diffusé en 1975 (Remy G. "Les migrations internes Mossi. Des aires-refuges du passé aux terres neuves d'aujourd'hui". ORSTOM). Cette note constitue l'ossature du texte présenté.

Plus de trente ans plus tard, la société Gourmantché a sans doute évolué, tandis que les conditions et modalités de l'implantation de familles Mossi dans la région de Bogandé se sont peut être modifiées. Cette note demeure toutefois instructive, nous semble-t-il, dans le contexte de l'important mouvement d'émigration qui a porté des Mossi de plus en plus nombreux vers des "terres neuves" situées en particulier à l'Ouest et au Sud du territoire national. Dès le début de ce mouvement dans les années 1960 s'est posé, face à la puissante dynamique géographique et socio-familiale mise en oeuvre par les immigrés, le problème de l'articulation politique et sociale de ces derniers au sein des populations qui les accueillait -hors des zones désertes ou "aménagées", et de leur insertion dans leur espace foncier.

Ce mouvement a été précédé par des implantations de familles Mossi dans des "aires-refuges" qui se sont formées tout au long du 20^e siècle sur les franges du pays Mossi. Les objectifs poursuivis par ces familles étaient particuliers, souvent liés à la colonisation et ses répercussions politiques, sociales, économiques. Les aires concernées offraient aux immigrants des conditions d'installation variées. La plupart étaient très peu peuplées (ainsi les "no man's land" juste au-delà des frontières des royaumes Mossi), mais certaines l'étaient notablement. Les nouveaux arrivants étaient parfois très proches culturellement des populations locales, ou au contraire très distincts. Il n'était pas dès lors sans intérêt -ce fut un de nos objectifs à l'époque- d'étudier les conditions et modalités de la formation et de l'évolution sur plusieurs décennies de certaines au moins de ces "aires-refuges", de saisir comment les immigrés s'étaient insérés dans l'espace social et géographique des populations auprès desquelles ils s'étaient fixés, et d'apprécier quel pouvait être -à l'époque- le devenir des unités de peuplement constituées.

La région de Bogandé offre l'exemple d'une "aire-refuge" sans doute déjà relativement bien peuplée au début du 20^e siècle par des villageois Gourmantché dont la "façon de vivre" était peu différente de celle des immigrés Mossi. Ils n'ont offert à ces derniers que deux options: se fondre dans la collectivité locale par le biais de relations matrimoniales, ou rester sur ses marges dans une situation de forte dépendance. Dans un cas le phénomène migratoire s'efface, dans l'autre il ne peut s'affirmer.

Gérard REMY

2 allée de la Bergerie, 13320 Bouc Bel Air

gmremy@free.fr

Mai 2006

UNE TERRE D'ACCUEIL DE RÉFUGIÉS

Région de Bogandé

Ce texte met à profit les résultats d'une enquête menée en 1968-69 puis 1971 par J. Sénéchal dans la région de Bogandé. Ses résultats sont présentés dans un document intitulé "Espace et mobilité rurale en milieu soudano-sahélien: le changement dans l'isolement (Gourma du Nord, Haute-Volta)", publié en 1973 par le Laboratoire de Sociologie et de Géographie africaines" (L.A.94, EHESS-CNRS).

L'enquête de J. Sénéchal s'adressait avant tout à la société Gourmantché, à son mode d'occupation et d'utilisation de l'espace. Les formes anciennes et contemporaines de l'immigration Mossi se sont imposées d'elles-mêmes dans le champ de l'étude en raison de la place qu'elles occupent dans le peuplement, et aussi dans la vie politique et sociale de la région concernée. Mais les secondes sont demeurées au second plan de l'étude. Nous avons entrepris en 1969 dans le même secteur territorial une rapide enquête complémentaire s'adressant directement aux formes récentes de l'immigration Mossi.

Notre texte emprunte à J. Sénéchal ses deux niveaux d'analyse. Il exploite directement les informations recueillies par ce dernier sur les formes anciennes de l'implantation Mossi dans toute la partie occidentale du Gourma du Nord (les appellations administratives ne sont pas actualisées). Les données rassemblées sur les formes plus récentes de cette immigration dans le "Fortin" (nom conservé par un groupe de six villages rassemblés autour d'un fortin dans la seconde moitié du 19^e siècle, période de grande insécurité) sont également mises à profit. Elles sont complétées par celles issues de notre propre enquête. L'apport de ces dernières rend compte des prolongements que nous apportons parfois aux conclusions présentées par J. Sénéchal.

La lecture que nous avons faite du document proposé par ce dernier est sélective, centrée sur ce qui a trait directement à l'immigration Mossi ou bien la concerne. Nous renvoyons à ce document pour une approche globale de la société Gourmantché, son organisation, son évolution et ses problèmes actuels: l'information fournie est riche.

UNE MARCHE ORIENTALE DES ROYAUMES MOSSI

La partie septentrionale du pays Gourmantché se laisse malaisément caractériser. Elle est par excellence une région de transition où se mélangent ou s'opposent les influences de mondes naturels et humains contrastés. A l'échelle régionale cette transition s'effectue de façon progressive à mesure que l'on remonte les isohyètes, de la région de Dori aux portes du Sahel à celle de Fada N'Gourma nettement soudanienne. A l'échelle locale, elle peut être heurtée. Aux interfluves couverts de sols gravillonnaires et d'une végétation de type déjà sahélien, largement ouverts aux troupeaux des Peuls, s'opposent les zones basses proches des bas-fonds portant une végétation soudanienne, où se concentrent l'habitat et les champs de la population Gourmantché.

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, la région fut par ailleurs une aire de contact et de relais des influences dominatrices et des rivalités de trois ensembles politiques constitués alentour: les royaumes Mossi à l'Ouest, les Etats Peuls du Liptako et du Yaga au Nord-est, le royaume Gourmanché de Nougou (ancien nom de Fada N'Gourma) au Sud. De façon variée selon les circonstances, le Gourma du Nord était une sorte de "réserve" politique où l'insécurité était très grande.

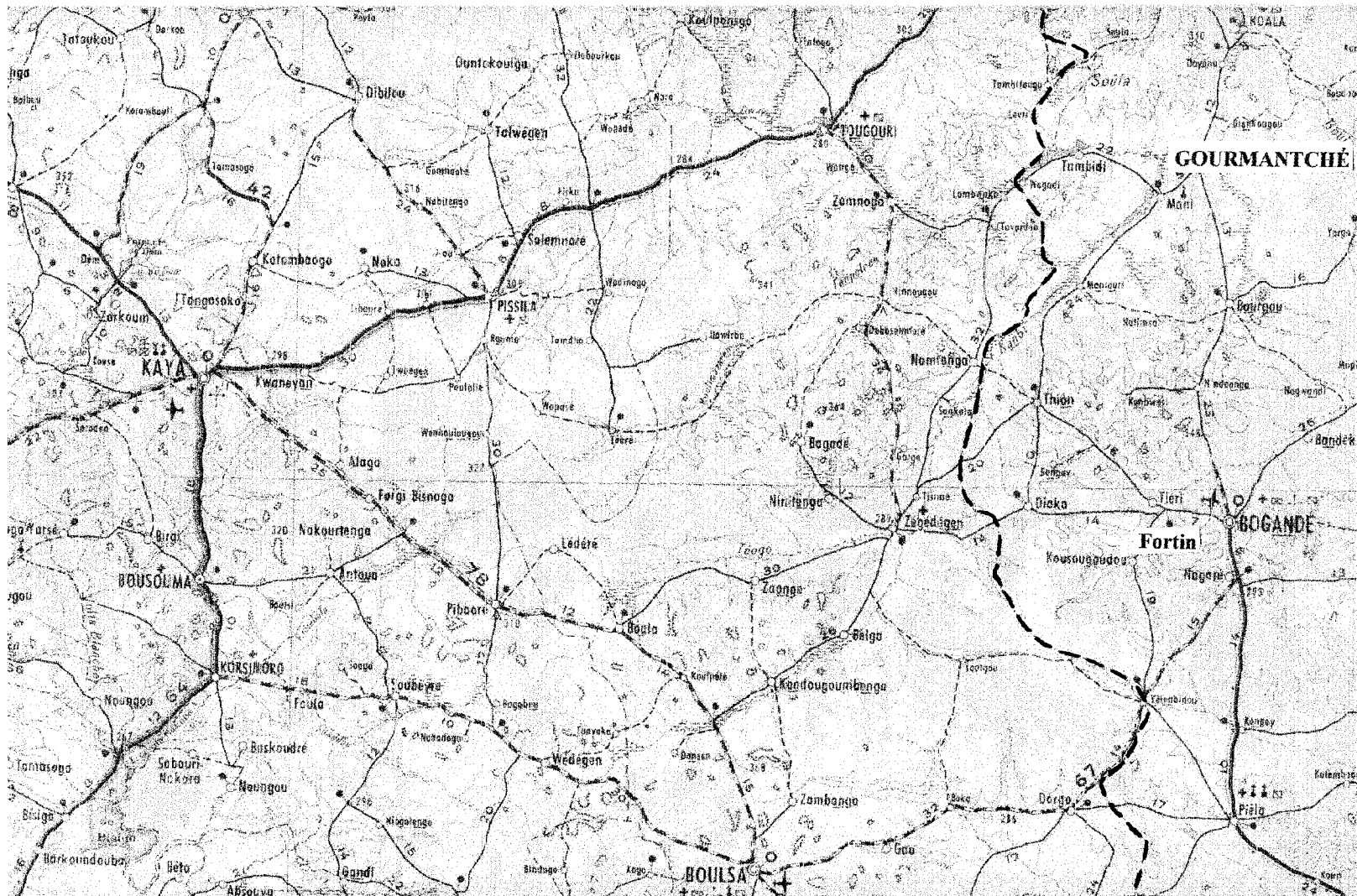
Pour une grande part dans le sillage des caractères précédents, il est aussi un carrefour culturel où s'interpénètrent les civilisations Gourmantché, Peule et Mossi. Avec ses "très nombreux emprunts aux langues voisines, le *poular* et le *moré*" (J.S., doc. cité, p.13), le dialecte parlé par la population en témoigne.

Mal individualisé par rapport à ce qui l'entoure, le Gourma du Nord n'est pas non plus une région homogène. Sa partie occidentale, riveraine du pays Mossi, présente des caractères particuliers. Elle doit à la nature de ses roches et à son évolution géomorphologique d'offrir des aires étendues de sols argileux, hydromorphes, dont la valeur agricole est souvent remarquable -aux yeux de l'agronome. La densité de sa population, toujours supérieure à 15 parfois à 30 habitants au km², en fait un des principaux foyers de peuplement de l'ensemble du pays Gourmantché. Elle rassemble enfin la grande majorité des 6000 immigrés Mossi "contemporains", installés dans le Cercle de Bogandé au cours du 20^e siècle. Un autre caractère remarquable est que la plupart des couches les plus anciennes de la population sont constituées de familles venues du pays Mossi, généralement avant le 18^e siècle. Elles ne se distinguent plus de la population Gourmantché. A ces familles s'est superposé au 18^e siècle un groupe d'envahisseurs venu de Nougou. Il a imposé sa maîtrise politique et soustrait la région de l'influence des royaumes Mossi.

De l'exil à la dépendance politique

La lisière occidentale du Gourma du Nord offre les traces d'une population originelle à laquelle semblent se rattacher quelques rares familles actuelles. S'il est vrai, selon l'hypothèse retenue par J. Sénéchal, que cette population était

LE "FORTIN" DANS SON CONTEXTE RÉGIONAL



Extrait de : Carte de l'Afrique de l'Ouest au 1/500.000°. Fada N'Gourma (I.G.N.)

nyonyosé, elle devait appartenir au même ensemble ethno-culturel que les populations autochtones des régions proches du pays Mossi. A ce fond de peuplement sont venus se joindre de nombreux groupes d'immigrants: "l'immense majorité des habitants actuels se connaît une origine plus ou moins précise hors de la région" (J.S., doc. cité, p.45).

J.Sénéchal présente une longue liste d'arguments qui suggèrent que les premières vagues d'immigrants provenaient essentiellement du pays Mossi. Les groupes familiaux parmi les plus anciens et considérés comme les "maîtres" de la terre sont venus de lieux situés à l'Ouest. Les traditions orales attribuent à des Mossi la fondation de nombreux villages; fréquemment, la généalogie des chefs de village fait apparaître que les plus anciens d'entre eux portaient des noms Mossi. De même, de multiples noms de villages et de lieux-dits renvoient à la langue *moré*. Enfin, nombre de traits culturels sont semblables de part et d'autre de la limite actuelle du pays Mossi: un vocabulaire partiellement identique, de même noms et prénoms, de mêmes fêtes et rites, de mêmes comportements.

Ces premiers immigrants Mossi étaient sans doute des fugitifs: "à l'Est des royaumes *nakomsé* de Tougouri, Boussouma, Boulsa et Koupéla, il y avait de vastes brousses peu peuplées qui servaient de refuge à ceux qui, pour une raison ou une autre, étaient contraints à l'exil" (J.S., doc. cité, p. 46). Certains partaient à l'occasion de conflits locaux divers; d'autres étaient chassés de chez eux à la suite de querelles de succession; quelques uns étaient d'anciens captifs. Spontané et inorganisé, ce peuplement initial échappait au contrôle des *nakomsé* (aristocratie noble) des royaumes voisins. La partie occidentale du Gourma du Nord était, à l'époque, une "marche frontalière" du pays Mossi occupée par quelques autochtones et surtout par des individus qui y trouvaient un asile.

Cette région devait ensuite accueillir des immigrants provenant d'une direction opposée. Venus au cours du 18^e siècle, des nobles Gourmantché et leurs compagnons étaient eux aussi des exilés, chassés de Nounou. Ils imposèrent rapidement leur domination politique. Ils ont fondé les cinq principautés qui découpent le Gourma du Nord, dont celle de Bogandé. Au 19^e siècle, ils prirent la tête des alliances militaires défensives dirigées avant tout contre les *nakomsé* dont les incursions s'étaient multipliées -expressions "d'une poussée impérialiste" des royaumes de l'Est du pays Mossi (1). En fait, ces *nakomsé* cherchaient surtout à drainer les nouvelles sources de revenus qu'offrait désormais l'expansion du peuplement. Leurs attaques "avaient pour but le pillage et non pas l'annexion de territoires: ce sont des femmes, des esclaves, des animaux, du mil même quelquefois que cherchaient les éphémères envahisseurs"

1) M. IZARD: "Introduction à l'histoire des royaumes mossi", Recherches Voltaïques N°12 et 13, 1970

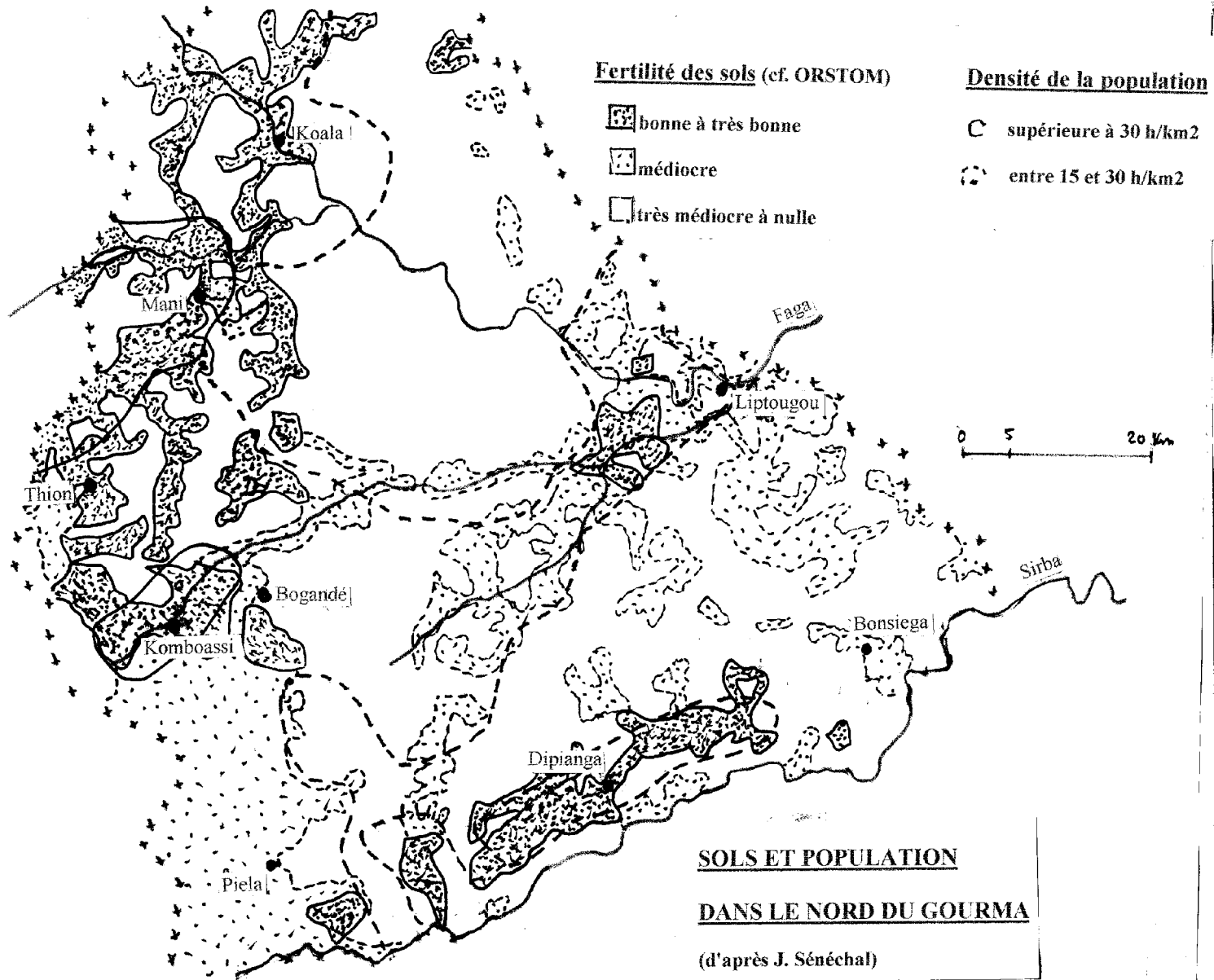
(J.S., doc. cité p. 137). Concrétisées par le regroupement de villages autour de fortins où la population pouvait se réfugier, ces alliances militaires ont permis aux nobles Gourmantché de consolider leur hégémonie politique. Placée sous leur contrôle, la partie occidentale du Gourma du Nord cesse d'être une "marche" frontalière des royaumes Mossi. Mais tout au long du 19^e siècle, elle demeurera exposée aux raids dévastateurs des *nakomsé* venus de l'Ouest, et aussi des Peuls venus du Nord-est. L'accumulation progressive des immigrants - auxquels se sont joints quelques groupes Peuls - fera néanmoins de cette région la partie la plus peuplée du Gourma du Nord en dépit des conditions naturelles relativement médiocres offertes à l'agriculture.

Une terre médiocrement hospitalière

Proche de 800 mm au Sud de la région, définissant ainsi un climat de type nord-soudanien, le total pluviométrique annuel descend jusque 600 mm en direction du Nord, déjà caractéristique des rives du Sahel: la limite septentrionale de l'agriculture pluviale est proche. Mais ce niveau moyen des pluies importe moins que sa grande irrégularité selon les années. Au cours de la dernière décennie, à proximité de Bogandé où la moyenne pluviométrique est voisine de 750 mm, les pluies ont excédé à deux reprises 900 mm, mais se sont abaissées également à deux reprises en dessous de 500 mm. Le caprice du climat est la règle. Les "bonnes" années, il est de type soudanien et il se prête de bonne grâce à l'agriculture. Les "mauvaises" années il est franchement de type sahélien et il peut être à l'origine de rendements désastreux. Zone de transition climatique, le Gourma du Nord est en fait peu favorable à l'agriculture en raison des grandes incertitudes qui pèsent sur les récoltes.

La faiblesse du peuplement observée au centre et à l'Est du Gourma du Nord -à l'écart de la vallée de la Faga (cf. carte), répond aussi à la grande étendue des sols qui, selon les pédologues (1), ont une valeur agricole très médiocre (sols gravillonnaires peu épais), parfois nulle (aires cuirassées). Surtout au Nord-est, à des populations d'agriculteurs éparses, blotties près des bas-fonds, se joignent des groupes d'éleveurs Peuls, semi-nomades, occupant avec leurs troupeaux les vastes interfluves aux caractères déjà sahéliens (végétation, économie de l'eau). J.Sénéchal relève que les zones plus densément occupées, à l'Ouest et au Sud "correspondent très exactement aux régions de sols les plus fertiles" (J.S., doc.cité, p.15). Les pédologues observent toutefois que les divers types de sols individualisés constituent rarement des unités homogènes étendues. Dans chaque lieu, chacun s'associe aux autres dans des proportions variées selon la topographie et les conditions de drainage. Ils notent

1) "Etude pédologique de la Haute-Volta. Régions Nord, Est, Centre-Sud", Rép. de Haute-Volta, ORSTOM, 1969



également que l'attitude des exploitants varie selon les lieux: tel sol intensément exploité ici sera délaissé ailleurs ou ne sera utilisé qu'à défaut. La gamme des sols disponibles et les besoins en terres seraient déterminants.

Sur la frange occidentale du Gourma du Nord, la relation entre les sols et le peuplement apparaît complexe. Autour de Koala, des sols associés à un petit massif de collines birrimiennes (sols bruns argileux et argiles noires) ont une grande fertilité chimique, mais ils sont toujours très lourds, mal aérés. Ils se prêtent difficilement aux techniques agricoles usuelles. Ils sont souvent laissés en friche. A la périphérie de ce massif, des sols gravillonnaires formés sur les produits de démantèlement de niveaux cuirassés sont peu fertiles, et surtout peu épais; leur bilan hydrique est précaire. Sur les interfluves et les pentes supérieures, ils sont soumis en outre à une forte érosion en nappe: le plus souvent, ils sont inexploités. Situés plus en contre-bas ou aux abords des axes d'écoulement des eaux, ils sont un peu plus profonds: ils conviennent mieux à l'agriculture et ils sont généralement cultivés. A conditions climatiques comparables, les environs de Koala sont mieux peuplés que l'aire qui s'étend vers l'Ouest, en pays Mossi. Les premiers se distinguent de la seconde surtout par la présence de sols sur un matériau issu de roches birrimiennes: cependant, peu utilisés, ces sols ne peuvent justifier la plus grande densité du peuplement.

A l'extrémité méridionale de cette frange, au Sud de Bogandé, s'étend un ensemble pédologique relativement homogène caractérisé par l'association de sols gravillonnaires et de sols ferrugineux tropicaux (développés sur un matériau d'altération ancienne du socle granitique), les seconds se substituant aux premiers au sein d'une même évolution pédogénétique. Assez épais, sableux en surface (ce qui facilite la pénétration des racines), argileux en profondeur (ce qui augmente la capacité de rétention en eau), les sols ferrugineux sont parmi les plus recherchés par les exploitants. Ils sont plus étendus que les sols gravillonnaires près de Piéla, moins étendus en direction de Bogandé. Dans les deux cas, la densité de la population est notable (de 15 à 30 h/km²), comparable à celle des environs de Koala.

La zone intermédiaire, de Bogandé à Mani, la plus peuplée (la densité dépasse parfois 30 h/km²), comprend également des sols gravillonnaires et quelques taches de sols ferrugineux. Mais elle se caractérise avant tout par la présence de sols sur un matériau argileux (argiles gonflantes) issu d'une altération actuelle de la roche-mère granitique. Ces sols présentent la même fertilité chimique que ceux situés dans les aires birrimiennes, mais ils sont plus cohérents et compacts (les racines ont du mal à se développer) et ils se laissent mal travailler; ils constituent néanmoins la majeure partie des sols cultivés autour de Thion et Mani. Ils sont souvent associés à des sols halomorphes, liés à la composition chimique de la roche-mère, dont la structure est massive. Ils sont exceptionnellement compacts et fortement engorgés. Ils ne sont pratiquement

pas utilisés. Pour être efficace, leur exploitation appellerait des techniques culturales hors de portée des agriculteurs Gourmantché.

Toute cette zone intermédiaire est celle où l'immigration Mossi ancienne a été la plus abondante, rendant compte ainsi -selon J.Sénéchal- de la forte concentration de la population. L'aptitude culturelle très limitée d'une grande partie des sols, compte tenu des techniques mises en oeuvre, pourrait expliquer que, initialement peu peuplée, cette région se soit largement ouverte à des réfugiés, amenés à exploiter ces sols à défaut d'autres.

Les études menées par J.Sénéchal à l'Ouest de Bogandé, dans le "Fortin", confirment le caractère peu attractif des aires argileuses. Ce dernier est un îlot de peuplement dense correspondant à une petite cuvette qui lui donne son unité naturelle. Les six villages qui le constituent se rassemblent dans la partie centrale de cette cuvette, souvent engorgée en hivernage, où de nombreux petits affluents confluent avec un axe de drainage majeur (actuellement sectionné par un barrage). L'hydromorphie et les propriétés physiques des sols qui l'accompagnent tendent à croître de la périphérie vers le centre de la cuvette. Mais le site actuel de l'habitat et des champs qui lui sont liés est relativement récent. Jusqu'au milieu du 19^e siècle, les lieux habités étaient tous situés sur les bords de la cuvette, la population utilisant surtout les sols sur le haut des interfluves. Par la suite, en raison de l'insécurité, un fortin (fait de rondins et briques de banco) fut construit au coeur de la cuvette, dans un lieu où la végétation touffue arrêtait les cavaliers Mossi (et Peuls). Tous les villages se fixèrent à proximité, tandis qu'un glacis de "brousse" s'étendait en direction du pays Mossi. La sécurité revenue, au début du 20^e siècle, l'habitat éclatait à nouveau mais les villageois se sont moins éloignés que jadis, retenus surtout par la présence de puits pérennes.

Une terre d'exil offrant à l'agriculture des conditions climatiques médiocres et des sols dont la vocation agricole est paradoxale (fertiles selon les pédologues, certains sont peu utilisables par les agriculteurs) ? Tout porte à croire que l'implantation Mossi précoloniale sur la frange occidentale du Gourma du Nord ne répondait pas aux aptitudes naturelles des lieux. Les hommes qui s'y sont accumulés jadis étaient des réfugiés qui, contraints de partir, se sont déversés juste au-delà des limites des royaumes *nakomsé*. Grâce à la faiblesse initiale du peuplement, les nouveaux venus ont bénéficié de terres abondantes, aisément accessibles. Ils ont vraisemblablement exploité de façon privilégiée les secteurs ou plages de sols se prêtant le mieux à leurs méthodes de culture (sols ferrugineux, sols gravillonnaires). Lorsque cela devint nécessaire (concentration des hommes, regroupement de l'habitat pour des raisons de sécurité), ils se sont accommodés des sols argileux convenant mal, parfois très mal, à leurs techniques et outils.

LES MIGRATIONS MOSSI DANS LE "FORTIN" UN RELAIS DES FONCTIONS D'ACCUEIL

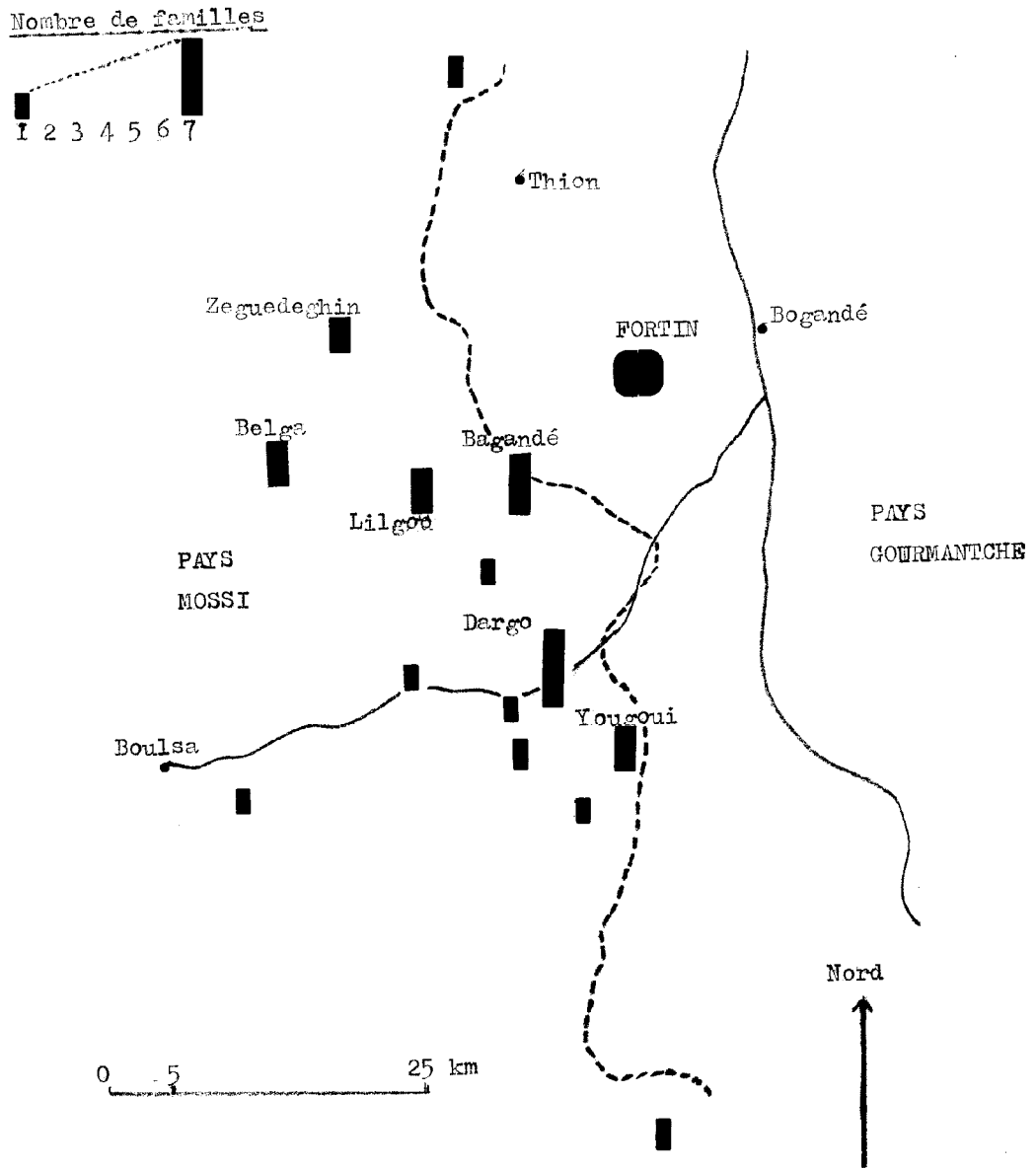
Objet des études les plus approfondies de J. Sénéchal et de notre enquête auprès des familles Mossi, le "Fortin" illustre la place importante que tient l'immigration Mossi ancienne dans le peuplement, et il montre aussi à quel point les migrations plus récentes tranchent avec le passé. Jadis terre d'exil politique, le "Fortin" accueille au long du 20^e siècle surtout des migrants à la recherche d'un refuge social. Depuis quelques années, il exerce -pour la première fois- une attraction à caractère économique liée au barrage édifié en son centre.

La fonction ancienne: un refuge politique

Le groupe lignager le plus anciennement installé dans le "Fortin" est celui des *Tindano*. Ses membres sont présents dans de nombreux villages de la partie occidentale du Gourma du Nord, où ils sont considérés généralement comme les "propriétaires" du sol. Ils seraient originaires de la région de Kaya. D'une expédition menée jadis à l'intérieur du pays Gourmantché, ils ont ramené un groupe de captifs toujours présents à leurs côtés. Deux autres groupes fixés depuis longtemps dans le "Fortin" ont également une origine Mossi. Les *Kobori* (des chasseurs) "avaient du fuir le pays Mossi à la suite d'une rixe à propos de la chefferie de Kobori, gros village du canton de Boulsa". Pour sa part, le premier venu des *Diabourougou* "avait tenté en vain d'usurper le trône de son frère aîné, le chef de Dem, et avait dû s'enfuir" (J.S., doc.cité, pp 132-133). Dans le passé, le "Fortin" assurait ainsi une fonction d'accueil de réfugiés politiques Mossi. Les deux derniers groupes venus du pays Mossi ont une spécificité socio-professionnelle. Forgerons, les *Mano* exercent par ailleurs deux activités particulières: ils enterrent les morts, ils font venir la pluie. Ils ne se rattachent pas à un ancêtre commun: "leur origine peut être diverse dans le temps et l'espace". Les Yarsé sont commerçants, et musulmans.

Fixés sur les bords de la cuvette, les différents groupes rassemblés formaient des villages ou quartiers "qui n'avaient entre eux aucun lien organique"(J.S., doc.cité, p 132-133). Le fondateur de la principauté de Bogandé, Bantia, s'est implanté avec ses compagnons dans le "Fortin" au milieu du 18^e siècle. Ses descendants ont progressivement créé plusieurs villages à l'intérieur ou hors de la cuvette. Ils ont par ailleurs installé à leurs cotés un groupe de captifs Peuls. Ils ont instauré un marché, autour duquel s'est constitué un quartier hétéroclite. Un autre groupe de nobles Gourmantché les a rejoints "après un long séjour au pays Mossi" (J.S., doc. cité, p. 129), créant le village de Kossoudougou.

A partir du milieu du 19^e siècle, c'est la période du "Fortin" caractérisée par son insécurité, l'alliance militaire entre les divers villages et quartiers sous la direction des nobles Gourmantché, le regroupement de l'habitat au centre de la



MIGRATIONS MOSSI CONTEMPORAINES VERS LE FORTIN. LIEUX D'ORIGINE DES FAMILLES (1969)

cuvette, et d'importants mouvements d'individus contribuant à un brassage de la population. La paix coloniale interrompt cette période. Elle supprime les fondements des migrations anciennes, mais elle permet l'essor de nouvelles formes d'immigration Mossi, ainsi que de nombreux apports de Gourmantché venus de l'Est. Si ces derniers viennent un à un, les Mossi par contre "sont arrivés par vagues" (J.S., doc. cité, p.142).

Les migrations contemporaines: vers un refuge social

En 1969 les immigrés Mossi contemporains -venus au cours du 20^e siècle- représentent environ 5% de la population du Cercle de Bogandé. Beaucoup sont concentrés dans la partie occidentale de ce dernier. Dans les six villages du "Fortin", ils représentent un tiers de la population (au total 258 familles selon J. Sénéchal).

Il convient sans doute de mettre à part les mouvements qui correspondent en quelque sorte à une remise en ordre du peuplement consécutive à la paix coloniale. Surtout au début du siècle, les divers villages du "Fortin" ont accueilli un certain nombre d'individus qui, après un séjour plus ou moins long au pays Mossi, vraisemblablement souvent en tant que captifs, sont revenus dans leur région d'origine. Quelques dizaines de tels retours sont identifiés, mais certains n'ont sans doute pas été repérés.

Les mouvements précédents mis à part, les migrations Mossi contemporaines concernent actuellement une quarantaine de familles: une dizaine installée avant 1930-35, une quinzaine pendant les trois décennies suivantes, une quinzaine également au cours des cinq dernières années (la plupart en 1969). La répartition des lieux d'origine des migrants (cf. carte) confirme le phénomène de déversement frontalier relevé par J. Sénéchal. Pratiquement tous les immigrés viennent de la Subdivision de Boulsa, et une grande majorité d'entre eux de la première ligne de villages situés juste au-delà de la limite du pays Mossi, soit à moins de 20-25 km du "Fortin". Plus restreinte dans l'espace que dans le passé précolonial, l'aire d'origine des immigrés ne semble pas évoluer au long du 20^e siècle.

Elle s'associe à un deuxième aspect caractéristique du mouvement d'immigration: les nouveaux arrivants connaissaient déjà au moins une des personnes présentes dans le lieu d'installation, celle qui les a accueillis et hébergés (le "logeur", *gansoba* en moré). Le plus souvent (dans deux cas sur cinq) celle-ci appartient au lignage maternel du migrant (un "frère" de la mère); dans les autres cas, elle est en parts égales, soit membre de son lignage paternel, soit un allié (famille d'une épouse), soit simplement un ami.

Un fait retient l'attention: la part notable parmi les logeurs (près du tiers) de chefs de famille Gourmantché, le plus souvent parents utérins ou alliés. Il signale l'intensité des rapports matrimoniaux entre les deux populations, elle même effet de leur grande proximité à la fois géographique et culturelle. Cette dernière facilite par ailleurs la co-habitation parfois prolongée qui caractérise la

phase initiale de l'installation du nouveau-venu: celui-ci réside pendant une, deux ou plusieurs années chez son hôte Gourmantché avant de construire son propre enclos.

Parmi les migrants venus avant 1964, plus de la moitié affirment être partis à la suite d'inquiétudes à caractère socio-religieux: notamment à la suite de décès exceptionnels (par leur nombre ou leur origine supposée), de maladies fréquentes ou durables; la plupart des autres déclarent simplement avoir voulu rejoindre leur oncle maternel (Mossi ou Gourmantché). De tels motifs du déplacement suggèrent que, pour la population Mossi riveraine du pays Gourmantché, le "Fortin" s'inscrit dans l'aire privilégiée de la mobilité résidentielle traditionnelle: celle qui, circonscrite par le champ socio-familial des individus, permet à chacun à la fois de s'insérer dans un nouvel environnement, à l'écart des facteurs ou situations qui ont suscité le départ, sans pour autant être contraint par l'éloignement de rompre avec son milieu familial.

Refuge politique surtout dans le passé lointain, le "Fortin" s'est transformé au 20^e siècle en un refuge social. Séparant jadis les régions contrôlées et protégées par les *nakomsé* de celles où au contraire ils faisaient régner l'insécurité, la frontière entre les pays Mossi et Gourmantché s'est en quelque sorte effacée au sein du territoire colonial. Elle a laissé un libre jeu aux relations sociales et familiales unissant les populations de part et d'autre de cette frontière.

L'attrait du barrage. Un refuge économique ?

Les migrants venus au cours des dernières années se singularisent par les motifs de leur départ. La plupart d'entre eux invoquent un nouveau facteur, à caractère économique: ils ont quitté leur village parce que leurs récoltes étaient excessivement médiocres ou parce que l'eau manquait pour leur bétail (bovins, ovins). Par ailleurs, les conditions sociales de leur insertion dans le lieu d'accueil évoluent. Les relations d'amitié ou d'alliance avec leur hôte tiennent une place prééminente (plus d'un cas sur deux -un sur quatre auparavant), et semblent se substituer aux liens de parenté utérine, beaucoup moins sollicités.

Selon les témoignages des migrants, ces migrations "économiques" doivent beaucoup au barrage édifié dans le "Fortin": à la fois parce qu'il est une source d'eau sûre pour le bétail (plusieurs points d'abreuvement pérennes sont aménagés aux abords du barrage), et parce que les terres argileuses qui l'entourent se prêtent à des cultures rémunératrices (surtout le riz). Il semble bien en effet que les migrants sont venus attirés moins par la perspective d'obtenir de meilleures récoltes de mil que par celle de disposer des moyens de suppléer à leur insuffisance, par la vente du bétail, et grâce aux revenus monétaires issus des cultures commerciales. Ils attendent du barrage et ses alentours une meilleure sécurité alimentaire par le biais d'une efficacité accrue d'activités complémentaires à l'agriculture vivrière.

Toutes les observations faites par J. Sénéchal dans le village de Komboassi sur l'activité économique des immigrants Mossi récents tendent à confirmer cette

nouvelle fonction du "Fortin". La structure des exploitations (nombre de personnes, surface exploitée, organisation géographique), le mode de production agricole (gamme des plantes cultivées, méthodes culturales), l'efficacité des techniques mises en oeuvre (rendements) sont tout à fait conformes à ce qui est généralement observé au pays Mossi. Le seul élément original est -outre un troupeau un peu plus abondant-, la part plus élevée des surfaces consacrées aux cultures commerciales (près de 20%) au détriment des mils et sorghos dont la part, au contraire, diminue par rapport aux valeurs usuelles au pays Mossi. Au-delà de leur caractère approximatif, les données présentées par J. Sénéchal sur la couverture des besoins alimentaires et sur les revenus monétaires issus de la vente de surplus témoignent que les migrants n'ont guère souhaité développer leur agriculture vivrière, ou qu'ils n'y sont pas parvenus. Par ailleurs, l'ensemble des revenus monétaires agricoles, vivriers ou non (les autres sources de revenus -commerce, artisanat- ne constituent qu'un faible appoint), montre que le niveau de vie des immigrés ne s'est pas accru de façon significative. On ne peut retenir l'image de colons agricoles "pionniers" en quête d'un mieux-être économique. Ces migrants sont venus avec le projet d'atténuer grâce au barrage et les terres proches l'insécurité vivrière qui pesait sur leur exploitation dans leur village d'origine. Ce projet rend compte du paradoxe apparent de l'immigration d'agriculteurs dans une aire déjà relativement peuplée -plus peuplée que leur région de départ.

Le sursaut des migrations en 1969 est consécutif à une année pluviométrique et une saison agricole particulièrement mauvaises dans la région de Boulsa. Il est sans doute aussi un effet des premières tentatives de mise en valeur des terres riveraines du barrage par des exploitants Mossi en 1967 et 1968, et des bons résultats qu'ils ont obtenus. Ils ont apporté la preuve que ces terres étaient à la fois accessibles et fécondes. Mais selon J. Sénéchal "l'opinion villageoise n'allait pas tarder à se retourner": les villageois "ont redécouvert leurs droits fonciers et ont demandé aux Mossi de recéder une partie du terrain" (J.S., doc.cité, p.175). La conséquence fût immédiate: s'il y eût une dizaine d'installations Mossi en 1969, il n'y en eût que trois en 1970-1971, l'Est du pays Mossi continuant cependant à subir des conditions climatiques défavorables.

Cet arrêt des flux migratoires est-il provisoire ? Les modalités de l'insertion, du séjour et de l'activité des migrants contemporains dans le "Fortin" tendent plutôt à suggérer que ce dernier n'offre pas les conditions favorables à l'essor et l'épanouissement d'un courant d'immigration Mossi de grande ampleur.

S'INTÉGRER OU DEMEURER MARGINAL

Une immigration socialement éclatée

La plupart des villages du "Fortin" hébergent des familles venues du pays Mossi, généralement isolées ou rassemblées par petits noyaux (deux ou trois

parents proches), accueillies par un chef de famille Gourmantché, parent utérin ou allié. A l'exception (provisoirement ?) de celles arrivées récemment, elles sont profondément engagées dans un processus d'insertion sociale et culturelle: elles parlent la langue Gourmantché (les enfants nés dans le "Fortin" peuvent ignorer le *moré*); elles adoptent pour l'essentiel les usages et comportements de leurs hôtes; elles donnent leurs filles en mariage aux villageois et reçoivent des épouses Gourmantché. N'entretenant pas de relations particulières avec les autres immigrés, ces familles se fondent dans le groupe qui les a accueillies, et elles tendent à perdre leur identité ethno-culturelle. Certaines n'affirment plus guère leur origine Mossi. La "filière" Gourmantché de l'accueil des immigrés mène à terme à l'effacement du fait migratoire.

Constants au long du siècle, facilités par la grande proximité culturelle, les déplacements de ces familles du pays Mossi vers le "Fortin" (auxquels font écho des déplacements similaires en sens inverse) relèvent davantage de formes traditionnelles de la mobilité entre villages proches que d'un courant migratoire proprement dit.

La "vague" d'immigrés fixés récemment à Kossoudougou relève également de cette "filière" Gourmantché. Une petite cellule (6 familles) socialement hétérogène (des parents utérins, alliés, amis) s'est formée autour d'un migrant venu peu auparavant, accueilli par un villageois. Quelques migrants se sont insérés individuellement mettant à profit leurs relations -par leur mère- avec des chefs de famille Gourmantché. Sont-ils voués à "disparaître" au sein de la collectivité villageoise ?

Les autres immigrés Mossi dans le "Fortin" se répartissent en cellules sociales dont la nature et la composition sont très variées. Elles ne se rattachent pas directement à la population Gourmantché.

La plus importante est très particulière. Elle s'est constituée tout au début du siècle à Komboassi autour d'un Mossi, nommé Tengandé, venu d'un village proche de Boulsa. Son statut est resté obscur (un aïeul aurait résidé à Bogandé, auprès de la famille princière). Il attira rapidement autour de lui un certain nombre d'individus d'origines diverses (et parmi eux selon toute vraisemblance d'anciens captifs au pays Mossi). Il devint ainsi le chef d'un groupe composite (que nous avons exclu des migrations contemporaines) qui noua des liens étroits (notamment par le biais d'échanges matrimoniaux) avec les villageois. Mais ces liens se sont fortement distendus après la conversion collective du groupe à l'islam. Il a accueilli récemment quelques migrants Mossi et Yarsé, tous musulmans (dont un maître d'école coranique).

Une cellule de huit familles rassemble les descendants et des parents proches (neveux maternels) d'un immigrant Yarga installé à Dianfiriga "sur les conseils" du chef de Bogandé vers 1910-15. Très homogène au plan social, elle réunit uniquement des Yarsé musulmans. Elle est restée un isolat socio-culturel:

elle n'entretient que peu de rapports avec la population Gourmantché (aucun échange matrimonial), mais elle conserve des liens étroits avec le pays Mossi.

Une dernière cellule Mossi rassemble des familles animistes toutes venues après 1945-50. Fixée à Komboassi, elle s'est constituée peu à peu et regroupe six familles en 1969. Son fondateur (décédé) aurait été accueilli par Tengandé; il fut rejoint par deux membres de son lignage, et plus récemment par quelques migrants alliés ou amis.

Formées autour d'individus étrangers à la collectivité locale, séparées culturellement de celle-ci par l'islam (pour deux d'entre elles), ces cellules Mossi entretiennent peu de relations avec les villageois. Elles n'ont guère de liens entre elles. Elles sont peu structurées (le groupe des Yarsé mis à part). Au cours des deux dernières décennies, elles ont attiré un nombre limité de nouveaux migrants, et notamment elles sont restées à l'écart du nouveau courant d'immigration à caractère économique.

Une immigration étroitement contrôlée

L'immigrant Mossi accueilli par un hôte Gourmantché occupe dans le village une position sociale discrète: son statut est défini par sa relation avec son hôte. Au plan géographique, son habitat et ses champs sont toujours proches de ceux de ce dernier, situés sur ses terres. Il vit à l'ombre de son hôte.

Les cellules Mossi présentes dans le "Fortin" constituent de petits groupes résidentiels: les enclos des diverses familles sont proches les uns des autres. Mais ils s'intègrent dans des unités d'habitat plus vastes et ils ne forment pas un quartier distinct. Ils se caractérisent plutôt par leur site sur les marges des aires habitées. Il en est ainsi à Komboassi où les enclos des migrants animistes venus récemment, et les champs qui leur sont liés, sont confinés à l'extrémité méridionale du village, mélangés à ceux d'autres familles Gourmantché, elles aussi immigrées. Il en est ainsi également à Kossoudougou où les Mossi venus au cours des dernières années résident avec d'autres villageois à Ouatega, nouveau quartier à l'écart du village proprement dit, "totalement anarchique": il n'y a "pas de chef de quartier, pas même conscience de former un quartier" (J.S., doc. cité, p. 152).

Hors de l'aire habitée, les immigrés perdent toute autonomie. A Komboassi, les champs de brousse des migrants animistes récents se dispersent par petits ilots soit accolés, soit un peu à l'écart des champs cultivés par des villageois, sur des terres confiées par ces derniers. Cette discrétion géographique résulte d'un ensemble de facteurs qui retirent aux immigrés toute influence déterminante sur les conditions de leur installation et de l'accès au sol.

Les villages du "Fortin" présentent deux types de chefferie, l'une proprement politique, liée au clan princier de Bogandé, l'autre relevant de la structure lignagère. Des cellules Mossi ne se sont formées que dans les trois villages (Komboassi, Kossoudougou, Dianfiriga) dotés d'une chefferie politique.

Les "chefs à bâton" (doyens de lignage) seraient moins accueillants -ou moins sollicités- que les "chefs à bonnet" (investis par le chef de Bogandé).

En aucun cas, un étranger ne saurait se fixer dans un village sans avoir au préalable demandé l'accord de son chef. Ce dernier exerce avec fermeté ce qui est un de ses attributs et une de ses responsabilités: l'accueil de nouveaux arrivants. De leur côté, les immigrants Mossi ne mettent jamais en cause ce contrôle: "ils ne se prétendent pas chez eux et ne perdent aucune occasion de manifester leur respect pour le chef" (J.S., doc. cité, p. 171). Le droit de s'installer accordé par le chef du village ouvre deux possibilités, qui ne sont pas cependant sans limites.

L'immigrant peut choisir à l'intérieur de l'aire habitée villageoise un lieu pour édifier son enclos. Il n'est pas nécessaire pour cela de demander l'accord du groupe familial qui contrôle la terre: le droit d'habiter prime de façon absolue celui de cultiver (J.S., doc.cité, p. 85). D'où le groupement relatif des enclos: les migrants choisissent de préférence un site d'habitat proche de celui de leur hôte Mossi. Toutefois à Komboassi ce droit d'habiter est, à la demande du chef du village, restreint à la partie méridionale de l'aire habitée (J.S., doc.cité, p. 172). L'accord du groupe qui contrôle la terre est toutefois requis pour fixer l'étendue des parcelles qui entoureront l'enclos. Mais le site fréquent de ce dernier à la périphérie du village permet de fait à l'immigré d'étendre assez largement ces parcelles sur les marges des espaces cultivés par les villageois.

La deuxième possibilité ouverte est de défricher librement toute terre "vierge" (mais il n'y en a guère), ou tombée en déshérence parce que le groupe qui l'exploitait a disparu ou parce que, inexploitée de mémoire d'homme, elle est réputée ne plus faire l'objet d'un droit privatif. Mais ce libéralisme foncier a des bornes: les immigrants de Komboassi "ont fait leurs champs là où ils ont pu, aux lisières occidentale et méridionale du terroir" (J.S., doc. cité, p. 172), et ils n'ont pas accès aux brousses de l'Est du terroir que les villageois se réservent.

L'exemple de Komboassi montre que le contrôle exercé sur l'installation d'un immigré se double d'un contrôle sur son accès à des terres. A la fois dans l'aire habitée et dans les parties plus éloignées du terroir, des zones étendues sont soustraites au choix du migrant. Par ailleurs la mise en valeur d'un terrain par ce dernier appelle nécessairement l'accord du groupe familial qui détient sur ce terrain un droit privatif. Une infraction à cette règle ne peut qu'entraîner le retrait de la parcelle utilisée.

Un émiettement du peuplement immigré

Dans tout cela, l'hôte Mossi n'intervient guère, si ce n'est pour conseiller, guider les démarches. Pour l'essentiel, chaque nouveau-venu procède lui-même à son implantation sous le contrôle du chef de village, et avec l'accord des "propriétaires" fonciers. Ce "chacun pour soi" est un élément déterminant de l'émiettement politique, social et géographique du peuplement immigré Mossi. Il doit beaucoup sans doute à la proximité culturelle entre les deux groupes. Les

comportements attendus par la population Gourmantché sont pour l'essentiel conformes aux pratiques politiques et usages fonciers propres à la société Mossi. Il est aussi favorisé par le rôle limité de l'hôte Mossi. Les nouveaux arrivants sont fréquemment assez âgés, chargés de responsabilités sociales et économiques -ainsi qu'en témoigne la nature de leurs motifs de départ. Dans leur village d'origine, ils étaient le plus souvent déjà chefs de famille ou au moins chefs d'une exploitation. La proximité du nouveau lieu de résidence permet de transférer progressivement la précédente récolte et les biens d'équipement domestique ou agricole (le bétail notamment), et d'éviter toute discontinuité dans la vie économique familiale. Sauf si le nouveau-venu a des liens familiaux étroits avec son hôte, il est accueilli pour l'essentiel selon les règles usuelles de l'hospitalité (un abri provisoire, le partage des repas) et il ne tarde pas à construire son enclos. L'hébergement temporaire assuré par l'hôte est peu à même de fonder une forte solidarité sociale.

Les motifs de départ ainsi que le faible éloignement du nouveau lieu de résidence expliquent également que l'installation dans le "Fortin" ne s'accompagne pas, sauf pour quelques immigrés très anciens, d'une rupture avec la communauté d'origine. Les rapports sociaux majeurs demeurent tournés vers le pays Mossi. Les migrants se rendent souvent dans leur village d'origine et ils participent à toutes les manifestations familiales (fêtes, funérailles, voire invitations de culture). C'est au pays Mossi qu'ils nouent leurs relations matrimoniales. Leur départ n'a guère déchiré le tissu social dans lequel ils s'inséraient précédemment. Inversement, ils ne se projettent guère socialement dans leur nouveau lieu d'installation. "L'immigrant-type" défini par J. Sénéchal "est resté intégralement Mossi" (J.S., doc. cité, p.300).

"On peut dire que la venue d'étrangers soulève avant tout un problème d'ordre politique: celui de leur intégration à la communauté villageoise. Pour qu'un étranger puisse jouir sans restriction aucune du droit de cultiver,... il faut qu'il ait précisément perdu ce caractère d'étranger" (J.S., doc.cité, p.172). La société Gourmantché n'offre d'autre solution que l'insertion socio-familiale par le biais des liens matrimoniaux. Ces liens confèrent à l'immigrant un statut au sein même de la société. Il ne tarde pas à s'y fondre.

Par contre, le problème surgit dès lors qu'un immigrant déjà présent, non inséré dans la collectivité villageoise, devient à son tour l'hôte de nouveaux-venus. Il s'interpose et il leur permet de se fixer sans se définir à l'intérieur de cette collectivité. Mais si celle-ci accepte ou tolère leur implantation, elle ne les délivre pas du statut d'étranger. Elle met en oeuvre une stratégie qui aboutit à les fixer sur les marges -à la fois proches mais à l'écart- de son espace résidentiel et agricole, et elle conserve une totale maîtrise sur ses terres. Les immigrés demeurent individuellement sous la dépendance de la collectivité villageoise. Dans la situation présente, l'immigration par le biais d'une "filière" Mossi ne peut que demeurer un phénomène marginal, d'ampleur limitée.